

Ancolie de Reuter

1474

Aquilegia reuteri Boiss., 1854 (*A. bertolonii* auct.)

Code N2000

Statut communautaire

Espèce d'intérêt communautaire

Taxonomie

" *Aquilegia bertolonii* Schott, endémique de Toscane, possède des éperons déroulés à l'anthèse et des fleurs à périgone beaucoup plus glanduleux que celles des plantes françaises. Un taxon affine non encore décrit, à éperons également déroulés, mais à fleurs plus petites et peu glanduleuses, occupe les Alpes ligures, mais, jusqu'ici, seulement du côté italien. *A. reuteri* lui-même, quoique décrit de la Roya, correspond bien à l'espèce répandue en France car son protologue mentionne ses éperons crochus ". (*Flora Gallica*, 2014)

Angiospermes, Dicotylédones, Renonculacées

Statuts

Statuts de protection		Statuts de conservation (livres rouges)	
Directive Habitats	<i>Annexes II et IV</i>	Monde	
Convention de Berne	<i>Annexe I</i>	Europe	
Convention de Washington		France	
Protection nationale	<i>OUI (arrêté du 20 janvier 1982, article 1)</i>	Région	
Protection régionale			
Protection départementale			

DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE

La station historique du site découverte par L. Borel en 1965 a été retrouvée dans les années 90 et durant ces années de nombreuses stations ont été découvertes. Dans les années 2000 d'autres stations ont été confirmées et signalées. Dans le cadre de cette étude, deux nouvelles stations ont pu être notées sur le site même. Tous ces éléments montrent que l'espèce est bien présente sur le site et semblent se maintenir au cours du temps. Les habitats de l'Ancolie de Reuter sont constitués d'éboulis calcicoles fins et mobiles, d'escarpements rocailloux, mais également de pelouses à Séslerie bleuâtre, écorchées ou fermées, en situations généralement assez fraîches.

La préservation de l'Ancolie de Reuter passe par la conservation de l'intégrité de ses habitats. Si les éboulis et escarpements rocailloux semblent peu menacés sur le site, les pelouses de Chabanon doivent faire l'objet d'une attention particulière au regard du pastoralisme et celles en zones boisées doivent être surveillées vis à vis de la luminosité et de la concurrence végétale.

ILLUSTRATION



DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE

Caractères morphologiques

Plante haute de 15 à 50 cm. Feuilles pétiolées, divisées en 3 lobes incisés et crénelés. Hampe florale visqueuse dans le haut, portant de 1 à 5 fleurs, penchées, grandes, à 5 pétales partiellement soudés prolongés chacun par un éperon droit ou un peu incurvé en crochet, d'un bleu violacé clair, à anthères jaunes et staminodes aigus. Fruit composé de 5 follicules.

L'ancolie de Reuter se distingue de *A. alpina* par des fleurs plus petites à éperons nettement crochus (courbure supérieure à 160 °, moins de 120 ° pour *A. alpina*) et par des feuilles basales à segments ultimes incisées sur 30 à 50% du rayon (contre 50% du rayon ou plus chez *A. alpina*).

Elle se distingue de *A. vulgaris* et *A. atrata* :

- par la couleur bleu « gauloise » de ses fleurs (violet plus ou moins sombre pour *A. vulgaris* et *A. atrata*)
- et un limbe de la première feuille de la tige de longueur inférieure à la moitié de la longueur du limbe de la plus grande feuille de la base (plus de la moitié pour *A. atrata* et *A. vulgaris*).

Caractères biologiques

L'Ancolie de Reuter est mal connue sur le plan biologique. C'est une espèce vivace de type biologique hémicryptophyte scapiforme.

○ **Reproduction**

La floraison se produit de juin à début août selon l'altitude et la pollinisation est assurée par certains hyménoptères. La production de graines constitue le mode de reproduction de l'espèce

○ **Capacités de régénération et de dispersion**

Cet aspect est encore mal connu.

○ **Aspect des populations, sociabilité**

L'espèce se présente en populations importantes de plusieurs dizaines à plusieurs centaines d'individus dans les stations favorables. Les pieds sont généralement isolés ou en petites touffes bien que l'on puisse observer parfois des regroupements de quelques dizaines d'individus.

○ **Autres (longévité, etc.)**

Néant.

Caractères écologiques

L'Ancolie de Reuter est une espèce calcicole des éboulis moyens et mobiles, escarpements rocailloux, pelouses à Sesslerie bleuâtre, sur lithosols ou en gradins, ou pelouses fermée, en exposition fraîche. On peut la rencontrer également au niveau de clairières et de lisières et sous couvert forestier clair établi sur éboulis ou dans des bois rocailloux. Bien que de caractère héliophile, elle semble préférer les expositions fraîches de nord, nord-ouest à nord-est et se rapproche par cela de l'Ancolie des Alpes.

Habitats principaux rencontrés

- 8120 - Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin
- 8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique
- 6170 - Pelouses calciphiles fermées alpines - Sous type A
- 6170 - Pelouses calciphiles en gradins et en guirlandes - Sous type C
- Pinèdes de l'*Erico carnea*-*Pinion sylvestris*

Répartition géographique

○ **Sur l'ensemble de son aire**

Aquilegia reuteri est une espèce endémique des Alpes sud-occidentales dont l'aire de répartition couvre les versants italien et français des Alpes sud-occidentales. En Italie, on rencontre l'espèce dans le Piémont et la Ligurie tandis qu'en France son aire s'étend des Alpes-Maritimes aux Hautes-Alpes et de la Drome jusqu'au Ventoux.

○ **En France**

En France, cette espèce se rencontre dans le quart sud-est, de l'étage supraméditerranéen supérieur au subalpin inférieur, à des altitudes comprises entre 500 et 2000 m : Baronnies, Mont-Ventoux, Montagne de Lure, Haut-Beauchaine, Gapençais, Préalpes de Digne, Préalpes de Haute-Provence, Ubaye, Haute-Tinée, Haut-Var, Roya.

○ **En région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Peu rare voire localement assez commune dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes, elle est très rare dans le nord-est du Var, le Vaucluse (Mont Ventoux) et les Hautes-Alpes (Laragnais).

Evolution, état des populations et menaces globales

Ce taxon n'est pas en danger. À la suite de prospections récentes, les stations anciennes ont été retrouvées et de nombreuses stations ont été découvertes, en particulier sur le département des Alpes-de-Haute-Provence qui, avec la partie nord du département des Alpes-Maritimes, concentre l'essentiel des populations françaises de l'espèce. La plupart des stations visitées récemment concernent des populations généralement comprises entre quelques dizaines à quelques centaines d'individus, les plus belles dépassant le millier d'individus. En dehors de ces deux départements, l'espèce est très rare et localisée dans les autres départements français.

En Italie, l'espèce est connue dans plusieurs provinces du Piémont au nord des Apennins, mais il est difficile actuellement d'établir un bilan des populations cisalpines et de leur état de conservation.

Les risques pesant sur l'espèce sont liés aux dégradations occasionnées par les opérations de reboisement, les travaux de restauration des terrains en montagne, les travaux liés aux aménagements touristiques (pistes de ski, de VTT) et les pistes forestières qui sont susceptibles de détruire directement ses stations. La fermeture du milieu liée à la dynamique végétale (densification des boisements, évolution des mélèzeins en direction de sapinières, pessières ou pinèdes) est également préjudiciable à l'espèce. La surcharge pastorale et l'érosion qu'elle entraîne sont aussi susceptibles de menacer certaines stations.

La population globale de l'Ancolie de Reuter ne semble pas menacée du fait des biotopes variés et peu anthropisés qu'elle occupe et également au regard du nombre important de stations connues, malgré son aire de répartition limitée. Toutefois, les stations situées à basse altitude pourraient être menacées par la fermeture des milieux générées par la baisse des activités agro-pastorales.

INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

Historique

Elle a été signalée pour la première fois par Louis Borel en 1965, à Selonnet, à l'ubac de Chabanon, vers 1800 m. Cette station a été confirmée en 1995 tandis que d'autres ont été découvertes par E. Chas, L. Garraud et J.-C. Villaret, en 1995 et 1996 sur les pentes d'ubac de Tête Grosse et de Chabanon et dans le prolongement de la crête de Barri à la Fontaine noire. En 2007, d'autres stations ont été découvertes par J. Hugo et J. Van-Es sur les pentes nord et nord-est du sommet de Coste Belle (en limite extérieure du site). Enfin, en 2009 d'autres stations ont été pointées par L. Garraud & J. P. Dalmás en zone

forestière du site. La plus ancienne station du site s'est donc maintenue jusqu'à nos jours tandis que les prospections réalisées dans les décennies qui ont suivies ont permis de découvrir de nombreuses stations (25 station au total).

Etat actuel de la population

○ Distribution détaillée sur le site

L'espèce est bien présente sur les pentes d'ubac de Tête Grosse et de Chabanon sur la commune de Selonnet (15 stations). Elle est présente sur la commune de Barles, à la Fontaine Noire (1 station), en versant nord à nord-ouest de la Grande Cloche (4 stations), en versant nord-est de la Petite Cloche (1 station), dans la partie basse, non loin des Clues de Barles dans les pentes qui dominent le Grand Vallon (2 stations) sur la commune de Robine-sur-Galabre et enfin et en périphérie extérieure du site, dans le haut vallon de Clapouse (3 stations) sur la commune de Barles.

Les habitats de prédilection de l'Ancolie de Reuter sont constitués par les éboulis calcaires à éléments moyens mobiles et surtout les pelouses rocailleuses à *Sesleria caerulea* et *Anthyllis montana* ou les pelouses plus fermées à *Sesleria caerulea* du *Caricion ferrugineae* ou du *Seslerion caeruleae* (faciès à *Carex sempervirens*).

○ Effectif

Effectif global (voire détaillé) sur le site.

L'effectif global de l'Ancolie de Reuter au sein des stations répertoriées dans cette étude ne peut être précisément estimé. De nombreuses stations étaient connues sur le site, compilées dans les bases de données *Silene Flore* et *Infloralhp*. Pour les stations observées en 2019, les individus ont été comptés et leur stade phénologique noté (végétatif, milieu à fin de floraison). Au total, seule une stations d'effectif et plus de dans le reste de la zone d'étude, sont présentes. Cet effectif est fort probablement largement sous-estimé, l'ensemble des milieux favorables n'ayant pu être visité faute de temps alloué à cette étude.

○ Importance relative de la population

L'évaluation est faite à dire d'expert. L'effectif observé sur le site représente une faible part de la population globale de l'espèce :

C 2 % ≥ p > 0

○ Dynamique de la population

Appréhender la dynamique réelle de l'espèce sur le site n'est pas aisée. Si on peut dire avec certitude que plusieurs stations se sont maintenues durant les dernières décennies, les effectifs peuvent cependant diminuer en cas de densification progressive de peuplements boisés. Néanmoins, les habitats d'espèces qui hébergent l'essentiel des populations se présentent avec un état de conservation favorable d'où le fait que l'on peut envisager que la **dynamique est stable**.

○ Isolement

La population locale est **non-isolée** et se situe dans **sa pleine aire de répartition**.

○ Etat de conservation de l'espèce

D'après l'évaluation des caractéristiques de la structure des habitats et des exigences biologiques de l'espèce mais aussi des connaissances sur la dynamique des populations, il apparaît que l'état de conservation de l'espèce sur le site est considéré comme bon, au sens de l'évaluation Natura 2000 :

- éléments bien conservés (EII)

- populations bien conservées (PII) d'où un **bon état de conservation (B)**

○ Etat de conservation de l'habitat d'espèce

Les milieux propices à l'espèce sont bien représentés sur le site et sont globalement stables et peu menacés (surface, structure et fonctionnalité) est maximale puisque l'espèce semble présente ou très potentielle dans ses habitats

favorables. **L'état de conservation de l'espèce est donc assez bien corrélé à celui de son habitat.**

Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site

Il s'agit d'une espèce endémique des Alpes sud-occidentales dont l'aire s'étend du Piémont à la Drôme.

Possibilités de restauration

Au sein de certaines stations situées sous couvert forestier en cours de densification, il apparaît à priori assez facile de restaurer les milieux favorables à l'espèce, en pratiquant une gestion de l'ouverture et de l'éclaircissement nécessaire.

Concurrence interspécifique et parasitaire

L'espèce ne semble pas confrontée sur le site à des problèmes de parasitisme. Concernant la concurrence végétale, il est plus difficile de répondre à la question. L'espèce est présente dans des pelouses à couverture herbacée dense et peut souffrir de la concurrence par les autres espèces.

Facteurs favorables/défavorables

Facteurs favorables

- L'Ancolie de Reuter est présente dans une grande partie du site et également en périphérie de la zone d'études.
- L'espèce fréquente majoritairement des habitats assez peu accessibles et relativement stables.

L'espèce est très probablement présente dans d'autres secteurs du site, qu'il n'a pas été possible d'inventorier dans le temps imparti à cette étude.

Facteurs défavorables

La présence de populations situées en plein cœur de la station de ski de Chabanon peut conduire à des dégradations de l'espèce en lien avec la modification ou le réaménagement de certaines pistes de ski ou de VTT

Localement, la concurrence par les autres espèces herbacées dans les stations à couverture herbacée dense ou la densification des boisements de pinèdes.

Mesures de protection actuelles

Aucune

GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE

Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce

- Etats à privilégier relatifs à l'habitat de l'espèce :

Préserver l'intégrité des milieux rocailloux calcaires et des pelouses constituant les habitats de prédilection de l'espèce

Prendre en compte l'habitat d'espèce dans les éventuels projets d'aménagement (notamment au travers des évaluations appropriées des incidences ...).

- Etats à privilégier relatifs à l'espèce :

Conserver la population de l'Ancolie de Reuter sur site dans ses proportions actuelles

Assurer le maintien de l'ensemble des stations connues

Recommandations générales

Compte tenu de la méconnaissance de la biologie et de l'écologie de l'espèce, les mesures de gestion préconisées resteront relativement générales :

- Prise en compte de l'espèce lors de toute décision d'aménagement (travaux) et réalisation des évaluations requises. Une sensibilisation des gestionnaires est indispensable à ce niveau.
- Veille et surveillance du développement éventuel des pratiques touristiques pouvant impacter les milieux (nouveaux sentiers, nouveaux tracés pour les activités de ski ou de VTT)
- Maintenir les clairières et lisières (débroussaillage, élimination des arbres).
- Préserver les stations lors des aménagements forestiers
- Contrôler la pression pastorale

Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées

- Mesures de nature contractuelle : Mise en place de MAEC sur pelouses pâturées, notamment sur Chabanon
- Mesures de nature réglementaire : mise en place de surveillance des activités perturbantes (ex. : arrêtés préfectoraux de réglementations pour certaines activités de loisirs)

Indicateurs de suivi

Indicateurs pouvant permettre de mesurer l'évolution de l'espèce ou de son habitat.

Compte tenu de la méconnaissance de l'espèce, les études concernant sa biologie, son écologie et la dynamique des populations sauvages sont indispensables pour préciser les mesures de gestion conservatoire éventuellement nécessaires.

Approfondir les connaissances scientifiques et naturalistes notamment concernant l'évolution des stations

- Procéder à des prospections complémentaires a fin de préciser les effectifs et déceler d'autres stations
- Études caryologiques et génétiques en vue de préciser les relations entre les différentes populations franco-italiennes (Un taxon affine non encore décrit, à éperons également déroulés, mais à fleurs plus petites et peu glanduleuses, occupe les Alpes ligures, mais, jusqu'ici, seulement du côté italien *in* Flora Gallica, 2014) et avec les espèces affines (*Aquilegia alpina*, *Aquilegia bertolonii*...).
- Étude phytoécologique et de la dynamique de végétation sur les stations.
- Étude de la dynamique des populations sauvages.
- Étude de la viabilité et des conditions de germination de manière à dresser un état des lieux des potentialités de l'espèce dans ses différentes stations.

Indicateurs de suivi :

- Au niveau de l'espèce : importance des effectifs, taux de floraison, taux de fructification, de recrutement, dynamique végétative ...
- Au niveau des habitats : évolution du recouvrement herbacé, taux de recouvrement des espèces de Poacées à fort dynamisme pour les stations de pelouses fermées ; pourcentage de recouvrement en sol nu sur les stations, taux d'ouverture des strates herbacées pour les stations de pelouses écorchées ;

Principaux acteurs concernés

Agriculteurs, éleveurs, propriétaires forestiers, Communautés de communes du Pays de Seyne, aménageurs, fédérations sportives, touristes etc.).

ANNEXES

Bibliographie

Liste des références bibliographiques relatives à l'espèce.

- BARTOLUCCI F. et *al.*, 2018 - An updated checklist of the vascular flora native to Italy. *Plant Biosystems - An International Journal Dealing with all Aspects of Plant Biology*, Vol. 152, n°2, 179-303.
- BENSETTITI F., GAUDILLAT V., 2004 - Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire - Espèces animales. Cahiers d'habitats Natura 2000

[MATE/MAP/MNHN](#) La Documentation française, Paris, T7, 353 p.

- CHAS E., 1994.- Atlas de la flore des Hautes-Alpes. Conservatoire botanique national alpin de Gap-Charance - Conservatoire des espaces naturels de Provence et des Alpes du Sud - parc national des Écrins, Gap, 816 p.

- DANTON Ph. et BAFFRAY M., 1995.- Inventaire des plantes protégées en France. Nathan, Paris ; AFCEV, Mulhouse, 294 p.

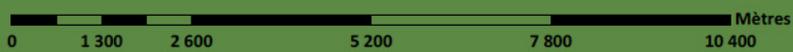
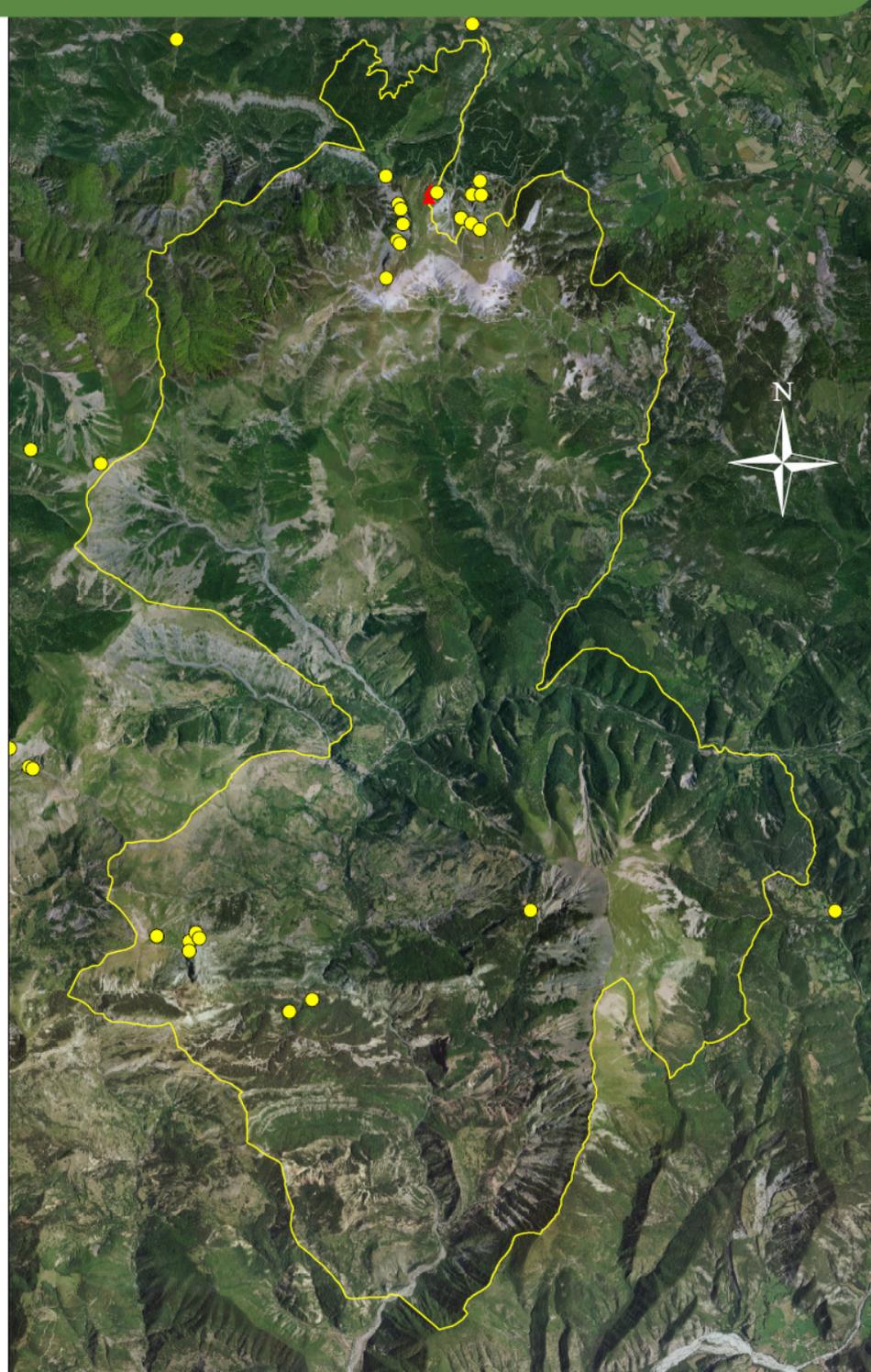
- SALANON R. et KULEZA V., 1998.- Mémento de la flore protégée des Alpes-Maritimes. ONF, Saint-Laurent-du-Var, 284 p.

STATIONS AQUILEGIA REUTERI

Légende

Aquilegia_Reuteri

- ▲ Données terrain
- Données Bibliographiques



Relevés phytosociologiques

Laurence Foucaut